

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 05 JUILLET 2012**

Délibération  
n° 2012.07.155

Direction de  
l'environnement,  
cadre de vie,  
construction :  
attribution d'une  
subvention à  
l'association  
"Jardiniers de  
France"

**LE CINQ JUILLET DEUX MILLE DOUZE à 18h00**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **28 juin 2012**

**Secrétaire de séance** : Jean-Claude BEAUCHAUD

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Monique DALLAIS, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Patrick VAUD

**Ont donné pouvoir** :

Jacky BONNET à Jean-François DAURE, Marie-Noëlle DEBILY à François NEBOUT, Robert JABOUILLE à Catherine DEBOEVERE, Joël LACHAUD à Dominique LASNIER, Dominique THUILLIER à Janine GUINANDIE

**Excusé(s) représenté(s)** :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Gilles VIGIER par Monique DALLAIS

**Excusé(s)** :

Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Françoise LAMANT, Redwan LOUHMADI, Cyrille NICOLAS, Frédéric SARDIN



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 JUILLET 2012**

**DELIBERATION  
N° 2012.07.155**

ENVIRONNEMENT / DÉCHETS MÉNAGERS

Rapporteur : **Monsieur DOLIMONT**

**DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, CONSTRUCTION : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION "JARDINIERS DE FRANCE"**

Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des déchets (PLP), le GrandAngoulême accompagne les partenaires associatifs dont l'action concourt à l'atteinte des objectifs du PLP : la réduction des déchets à la source et/ou la limitation de leur nocivité.

Dans ce contexte, l'association des « Jardiniers de France » de la Charente (JDF 16), fait une demande de subvention d'un montant de 3 000 € pour soutenir les animations et notamment les déplacements des bénévoles de l'association sur les lieux de broyage et d'animation.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux, des associations concernées, ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial par ces événements.

Vu l'avis favorable de la commission environnement, cadre de vie, construction du 13 juin 2012,

**Je vous propose :**

**D'ATTRIBUER** une subvention de 3 000 € à l'association des « Jardiniers de France » de la Charente.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention à intervenir.

**D'IMPUTER** la dépense au budget annexe déchets ménagers - article 6574 - sous-fonction 812.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**11 juillet 2012**

**Affiché le :**

**11 juillet 2012**